



**EDITO**

Les horreurs des attentats perpétrés par des fanatiques religieux en rajoute à l'image de cette société qui ne cesse de se dégrader. L'élan populaire, en hommage aux victimes terroristes, aussi généreux soit-il, ne peut masquer les difficultés que connaît notre pays en matière politique, économique et social.

Le terreau est propice pour les extrêmes de tout poil ! D'ailleurs, le front national se frotte les mains et le Pen l'a affirmé : il n'est pas CHARLIE. Le contraire nous surprendrait. Le Front national est à sa place, toujours contre les libertés.

On aurait pu croire que les événements tragiques de ce début d'année crée un électrochoc et conduise le gouvernement à rompre avec la politique libérale qu'il même depuis près de 3 ans.

Ce n'est pas le cas.

Au contraire, Hollande en profite pour se refaire une virginité, dans ces moments difficiles, en se présentant comme le rassembleur de tous les français. Visiblement le doute ne l'effleure pas.

Pourtant qui peut croire que la république se porte mieux : ce ne pourra jamais être le cas tant que les mesures prises par le pouvoir aggravent la situation des gens les plus modestes et servent les intérêts des plus riches !

Et ces derniers sont servis. Il est inutile de revenir sur les méfaits de l'ANI du 11 janvier 2013 et ses conséquences sur l'emploi, nous l'avons suffisamment fait.

Le projet Macron en rajoute dans la démolition des acquis sociaux. Ce texte, actuellement à l'étude devant l'assemblée nationale est un véritable brulot contre les travailleurs, un véritable catalogue de régression sociale.

Réforme de la médecine du travail, de l'inspection du travail, du Conseil des prud'hommes... ces institutions perdent les prérogatives qui sont les leurs et qui constituaient leurs intérêts pour les travailleurs.

Le 26 janvier est une journée de mobilisation. Nos députés vont plancher sur les modifications législatives à apporter sur le droit au repos dominical. Ce qui est en jeu, en outre, c'est la possibilité donnée au maire d'autoriser l'ouverture des magasins 12 dimanches par an au lieu de 5 actuellement.

Ce jour là, le Syndicat CGT du Commerce et l'Union Départementale appellent l'ensemble des salarié-e-s à se rassembler à 16 heures devant la mairie de Clermont-Fd. Il faut faire entendre à nos élus que pour nous, le dimanche c'est sacré !

Alors allons-y ; osons la République sociale, solidaire et unie contre les « destructeurs » des droits des salariés !

- Tous dans l'action contre le projet de loi Macron
- Tous dans l'action le 26 janvier !

Dominique Holle

## Sommaire :

- P1 : Edito
- P2 : International
- P3 : Informations confédérales
- P4 à 6 : L'Europe syndicale
- P6 à 8 : La CGT près de chez vous
- P9/10 : Appel à rassemblement contre la loi Macron
- P11/12 : Bons de commande NVO



**N° 1531 DU VENDREDI 23 JANVIER 2015**

**DEPOSE LE 23 JANVIER 2015**

Circulaire d'informations hebdomadaires du Bureau et du Secrétariat de l'Union Départementale CGT - Directeur de publication : Julien PAULIAC - Imprimé par nos soins Maison du Peuple - 63000 Clermont-Ferrand - CPPAP 0506 S 06884 D 73 du 13 mai 2004 - ISSN n° 09920625

## **A** GENDA :

- **Lundi 26 janvier** : Action contre la loi Macron devant la mairie de Clermont-Fd à 16h et 18h à la préfecture
- **Mercredi 28 janvier** : AG des syndicats CGT du Puy-de-Dôme
- **Jeudi 29 janvier** : Actions à l'appel de la FNME et des Cheminots à Paris
- **Mardi et mercredi 3/4 février** : CCN à Montreuil
- **Samedi 21 février** : Loto de l'Union Locale de COurnon, Salle du COSEC, Aubière
- **Vendredi 10 avril** : Comité Général de l'UD CGT 63 ([les inscriptions ont débuté](#))



# International

## Davos 2015 :

### Le monde a besoin d'un nouveau modèle économique

Lors du Forum économique mondial de Davos, les dirigeants syndicaux ont dénoncé un système économique mondial qui ne fonctionne plus pour six milliards de personnes.

« Il faut un nouveau modèle économique pour les travailleurs et leurs familles afin que cesse la désintégration des démocraties et des économies. Le monde a besoin d'investissements et d'emplois », a expliqué Sharan Burrow, la secrétaire générale de la Confédération syndicale internationale (CSI).

Le chômage de masse, la défiance envers les institutions, la hausse des inégalités et des extrémismes sont des risques auxquels sont confrontés les travailleurs, les employeurs et les dirigeants du monde entier.

Le [sondage d'opinion mondial que la CSI](#) a effectué dans 14 pays a établi que :

- seul un individu sur deux pense que la génération à venir trouvera un emploi décent ;
- 78 % des habitants estiment que le système économique favorise les riches plutôt que d'être équitable pour la plupart des personnes ;
- Et 62 % de la population mondiale désire que le pouvoir des entreprises soit maîtrisé.

« Les modèles commerciaux des entreprises remettent en cause les mesures les invitant à investir dans un système de répartition équilibré.

Ce n'est pas une voie à sens unique : les entreprises ont besoin de main-d'œuvre et les travailleurs ont besoin d'employeurs honnêtes, mais, pour le moment, les compagnies font fi de cette partie de l'accord.

Le modèle commercial actuel est néfaste pour la population, pour l'économie et pour la stabilité et la démocratie », a ajouté Sharan Burrow.

«Un aspect essentiel d'une "croissance universelle" doit être la réduction des inégalités de revenus et l'inversion de la diminution de la part des salaires dans la production et les revenus », a déclaré John Evans, le secrétaire général de la Commission syndicale consultative auprès de l'OCDE, qui est également le chef économiste de la CSI.

Les perspectives de croissance et d'emploi sont mauvaises pour 2015, a prévenu John Evans. En Europe, la baisse de la demande et la déflation mettent en péril encore plus d'emplois.

Depuis les années 1980, les salaires réels n'ont pas augmenté au même rythme que la productivité, expliquant la diminution drastique de la part des revenus. Selon les Nations Unies, au niveau mondial, la part des salaires a chuté de 62 à 54 %.

« Il est indispensable qu'un plan de reprise inclue une augmentation des salaires et une réduction des inégalités, sans oublier des investissements publics. Les décideurs, qu'ils dirigent des pays ou des entreprises, disposent des outils pour apporter une vraie différence dans les vies des travailleurs. Rien que dans les pays du G20, 33 millions d'emplois pourraient être créés en coordonnant des augmentations et des investissements dans les infrastructures.

Parmi les actions que les dirigeants peuvent mettre en place, citons l'instauration d'un salaire minimum permettant de vivre, le renforcement de la négociation collective, la limitation des salaires excessifs des PDG et le respect des normes de l'OIT le long des chaînes mondiales d'approvisionnement.

[« Une modélisation économique montre qu'une augmentation des investissements publics et de la part des salaires dans le PIB de 1 à 5 % pourrait générer une croissance économique de 5,84 % dans les pays du G20 »,](#) a encore expliqué John Evans.

Les dirigeants syndicaux ont conçu un plan pour Davos 2015, favorable aux investissements et aux emplois, aux salaires et à la protection sociale ; il prévoit :

- un changement de politique, impliquant des investissements dans la création d'emplois de qualité ;
- un salaire minimum vital, la négociation collective, l'imposition progressive et la protection sociale ;
- la maîtrise du pouvoir des entreprises et l'élimination de l'esclavage ;
- la justice climatique et une transition juste pour les travailleurs et leurs communautés;
- une gouvernance économique qui implique des plans de réduction de la dette pour les pays où l'austérité démolit l'économie.





# Informations Confédérales

## Dialogue social sauce patronal. Provocation et recul des droits des salariés

**L**e MEDEF vient de remettre son nouveau texte pour l'ultime séance de négociation qui aura lieu demain. Il n'a pratiquement aucun changement par rapport au précédent.

Toujours moins d'élus au service des salariés, avec moins de délégations dans la grande majorité des entreprises.

La provocation est aussi de mise : le patronat supprime l'enquête en cas de danger grave et imminent pour les salariés et introduit la possibilité, par accord d'entreprise, de s'exonérer de la commission HSCT dans les entreprises de plus de 300 salariés.

La fusion DP, CE, CHSCT est maintenue et la disparition de 67 % des CHSCT des entreprises est toujours à l'ordre du jour.

Aujourd'hui 0,2% de la masse salariale est affecté au fonctionnement du seul comité d'entreprise. Demain, si ce texte passe, la même somme financera le fonctionnement de 3 instances. Le budget des activités sociales et culturelles serait également en baisse.

Concernant les salariés des très petites entreprises (TPE) le MEDEF maintient son dispositif bancal et inopérant. On ne peut employer une belle formule d'universalité de droit à la représentation des salariés sans en créer les conditions. Malgré les propositions novatrices de la CGT, ce projet est très insuffisant pour construire une vraie représentation des salariés des TPE, que ce soit en termes de démocratie, de financement, de prérogative des commissions.

**Ce texte est inacceptable.** Tout cela se traduit par des moyens en moins pour les salariés et leur pouvoir d'intervention dans l'entreprise à travers leurs élus.

Y a-t-il un syndicat pour accepter cela ?

La CGT va continuer à faire des propositions, demain et par la suite.

Il n'y a pas de citoyenneté dans la cité sans citoyenneté au travail, celle-ci bien que faible est largement mise à mal par le MEDEF. « Travaille et tais-toi ! » C'est le moyen-âge, il est tant que le MEDEF comprenne que nous sommes au XXIème siècle !

Montreuil, le 21 janvier 2015

## Loi Macron, c'est toujours plus de libertés pour les patrons et encore moins de droits pour les salariés

Le projet de loi Macron n'est en rien créateur d'emplois et n'apporte aucune réponse au chômage en hausse, au pouvoir d'achat en baisse, au mal logement important, à la croissance des inégalités ! Ce projet en réalité ne ferait qu'aggraver la crise et accroître les difficultés de vie des salariés.

Traitant tout aussi bien du travail du dimanche et du travail de nuit, des professions réglementées, de l'épargne salariale, de la justice prud'homale, des licenciements, de l'inspection du travail, du permis de conduire ou encore des liaisons en autocar, et bien d'autres dispositions ... ce texte contrairement aux apparences est d'une grande cohérence idéologique et constitue un recul social majeur.

Pour ne prendre que cet exemple, la libéralisation du travail du dimanche et du travail de nuit représenterait un recul considérable des droits des salariés du commerce et des services, appelé à s'étendre à d'autres secteurs et serait un puissant marqueur du changement de société : le règne du tout marchand au détriment de l'humain.

Il n'appartient pas au ministre de l'économie de prendre la place des ministres du travail et de la justice. Il n'appartient pas au gouvernement, en renvoyant les dispositions aux décrets et aux ordonnances, de mépriser la démocratie parlementaire, la démocratie sociale alors que cette exigence du respect de la démocratie vient fortement de s'exprimer.

**Non, Monsieur Macron, le retour à la croissance ne passe pas par la déréglementation, les privatisations, la diminution des protections et des garanties des salariés pour donner toute puissance et impunité aux patrons. POUR une autre politique pour sortir de la crise et pour la satisfaction des besoins, la CGT revendique :**

- Une hausse des salaires, des pensions de retraites et des minimas sociaux ;
- Des droits renforcés pour les salariés, avec les moyens de contrôle et de justice pour les faire respecter ;
- Une vraie politique industrielle qui réponde aux besoins de la population ;
- Le développement de services publics modernes, efficaces dans l'ensemble des territoires.

**Le 26 janvier, jour d'ouverture du débat du projet de loi à l'Assemblée nationale, sur l'ensemble du territoire, la CGT met à la disposition des salariés des initiatives d'action.**



# L'Europe syndicale

## Pourquoi Syriza fait peur ?

Par Marie G. Blog de Médaipart.

Depuis le troisième vote du Parlement hellénique pour le candidat proposé par le parti Nouvelle Démocratie, Stavros Dimas, qui a eu lieu lundi 29 décembre 2014, le parti de la gauche radicale grecque, Syriza a beaucoup fait parler de lui. En effet, comme le prévoit la Constitution, le Parlement n'ayant pas réussi à investir le candidat proposé, des élections législatives seront organisées le 25 janvier 2015. Les deux partis de gouvernement, Nouvelle Démocratie et Pasok sont minés par les politiques d'austérité appliquées depuis quatre ans dans le pays. Dans les sondages, Syriza est, quant à lui, crédité d'environ 30% des intentions de vote.

### *Origine et électorat de Syriza*

Avant de devenir un parti en juillet 2013, Syriza était une coalition de différentes formations. Constituée officiellement en 2004, elle était formée de Synaspismos (Coalition de la Gauche et ancien parti d'Alexis Tsipras issu d'une scission avec le Parti communiste grec), de l'Organisation Communiste de Grèce (organisation maoïste) et de la Gauche Communiste Écologiste et Rénovatrice. La coalition obtient des résultats modestes en 2004 mais symbolise une nouvelle radicalité dans un paysage électoral national fortement marqué à gauche par le parti communiste grec, d'influence stalinienne. En effet, Synaspismos est issu du Parti communiste de l'intérieur à l'orientation eurocommuniste. Dans la mouvance de cette tendance qui a su s'ouvrir aux mouvements sociaux, Syriza dialogue, collabore et soutient des formes de radicalité autres: mouvements féministes, altermondialistes, antiracistes. Dans le même temps, elle demeure implantée dans les mouvements syndicaux. Les élections de 2012 ainsi que les évolutions organisationnelles ont contribué à changer son électorat. Néanmoins, le vote pour Syriza repose, pour Stathis Kouvelakis<sup>1</sup>, sur un vote de classe du salariat dans les grands centres urbains de Grèce; il est très bien implanté chez les jeunes et dans les couches intellectuelles.

Le parti revendique aujourd'hui plus de 40 000 militants.

### **L'engagement de Syriza auprès du peuple grec**

*Quel est le pays où...*

...la dette d'État passe de 115% du PIB avant l'application des "plans d'aide" à plus de 175% aujourd'hui?

...la diminution du budget du Ministère de la Santé dépasse les 48% depuis 2009 et où plus d'un quart de la population n'a plus de couverture sociale?

...la franchise médicale sur les médicaments a été augmentée de 70% depuis 2009?

...le droit du travail est démantelé et les politiques éducatives, sociales et sanitaires sont drastiquement réduites?

...le taux de chômage est passé de 9% en 2009 à plus de 25% en 2014 (et 50,6% pour les 15-24 ans)?

...les inégalités augmentent, les taxes explosent, les salaires et retraites s'effondrent? Et où beaucoup de citoyens, petits propriétaires, sont au bord de l'expropriation et du désespoir?

La liste noire pourrait encore se poursuivre. Exsangue, la Grèce de 2015 est divisée politiquement, socialement, économiquement. Alors, concrètement quel est l'engagement de Syriza auprès du peuple grec?

Lors de l'exposition commerciale internationale annuelle de Thessalonique, le 13 septembre dernier, Alexis Tsipras avait présenté les différentes mesures du programme de Syriza qui seront appliquées dès son arrivée au pouvoir.

Il s'agit de 27 propositions thématiques qui s'articulent autour de quatre grands thèmes: la réaction face à la crise humanitaire, le redémarrage de l'économie réelle, la reconquête de l'emploi avec des garanties d'un droit du travail consolidé et la refonte citoyenne des pouvoirs de l'État. Le coût de ces mesures est estimé à *11.3 milliards d'euros et devrait être financé par le budget de l'Etat.*

Voici de manière détaillée les points principaux des quatre piliers:

### **Réaction face à la crise humanitaire**

- Fourniture d'électricité gratuite à 300 000 foyers vivant sous le seuil de pauvreté

- Subvention alimentaire à 300 000 foyers vivant sous le seuil de pauvreté grâce à une mobilisation de l'État et des acteurs militants et sociaux

- Des soins médicaux et pharmaceutiques accessibles à l'ensemble de la population et la gratuité pour les plus défavorisés

- Garantie du logement pour environ 30 000 familles grâce à la cession de logements inoccupés et petite subvention au loyer

- Paiement d'un 13ème mois aux retraités et pensionnés dont la retraite ou la pension est inférieure à 700 euros

- Gratuité des transports publics pour les personnes vivant sous le seuil de pauvreté

- Baisse de la taxe sur le fuel de chauffage au niveau antérieur à l'application du mémorandum

*Le coût annuel de ces mesures est estimé à 2 milliards d'euros.*

### **Relance de l'économie réelle**

- Mesures favorisant le recouvrement des prélèvements obligatoires en direction des PME, des indépendants et des foyers en difficulté afin de soulager les citoyens et de créer des recettes réelles

- Suppression de la nouvelle loi d'imposition du patrimoine immobilier (ENFIA) qui vise les petits propriétaires sans tenir compte de leurs revenus et instauration d'un impôt progressif sur la fortune immobilière

- Affranchissement fiscal pour les revenus des personnes physiques à hauteur de 12 000 euros



# L'Europe syndicale

- Règlement global de la dette privée envers les banques, la sécurité sociale et le Trésor Public: il s'agit de plafonner les versements des mensualités à un tiers des revenus de l'endetté avec la possibilité de l'effacement de la dette pour les personnes vivant en dessous du seuil de pauvreté

- Possibilité de fondation d'une banque de développement

- Rétablissement du salaire minimum au niveau d'avant mémorandum

*L'ensemble de ces mesures est estimé à 6,5 milliards d'euros.*

## **La reconquête de l'emploi et la restauration du droit du travail**

- Rétablissement de la législation du travail: prorogation de la durée d'application des conventions collectives, restauration des procédures d'arbitrage social, interdiction des licenciements collectifs...

- Projet de création de 300 000 emplois dans les secteurs public, privé et dans l'économie solidaire avec des dispositifs spécifiques concernant l'embauche des chômeurs

- Extension du nombre de bénéficiaires de l'allocation chômage ainsi que sa durée (financé par un programme de création d'emplois)

## **Refonte citoyenne de l'Etat et de ses institutions**

- Réforme de la structure de gouvernance locale par une autonomie administrative et financière accrue, plus d'efficacité dans l'action et par un renforcement de la démocratie participative

- Renforcement du rôle législatif et de contrôle du Parlement, diminution de l'indemnité parlementaire et ministérielle. Introduction d'institutions de démocratie directe.

- Refonder la carte des médias d'information: réouverture d'ERT et encadrement des médias d'information privés

## **Syriza: un parti de gauche prêt à accéder au pouvoir**

L'ensemble de ces propositions doit permettre d'accompagner et d'illustrer le concept de "restructuration de la production" afin de sortir de la crise. Au premier congrès fondateur de juillet 2013, le projet dans lequel s'inscrit le programme de Syriza a été défini dans les termes suivants: "le socialisme dans la démocratie et la liberté", "le monde où l'humain et ses besoins sont au-dessus des profits et où le profit ne sera plus la force motrice

de l'économie, le monde "où les travailleurs sont en position de planifier, de diriger et de protéger par leurs organes démocratiquement élus la production en l'orientant vers la satisfaction des besoins sociaux".

Au fur et à mesure que se rapproche l'échéance des élections et la perspective de devoir constituer un gouvernement de coalition, plusieurs observateurs ont noté une modération de la ligne tenue par le parti. Si Alexis Tsipras déclarait en 2012 qu'il souhaitait une abrogation des mémorandums ainsi qu'une annulation de la dette, cette position a évolué. Désormais, les dirigeants évoquent un rééchelonnement de la dette, l'annulation d'une importante partie de la valeur nominale de la dette ainsi que l'introduction d'une "clause de croissance", d'une indexation des remboursements sur la croissance réelle du pays ainsi que d'un moratoire sur les intérêts. De plus, Syriza demande, la convocation d'une conférence, qui serait similaire à celle de Londres en 1953, pour annuler la majeure partie du montant nominal de la dette grecque.

Dès le congrès fondateur du parti en 2013, des divisions internes sont apparues entre l'aile majoritaire et la plate-forme de gauche qui regroupait des organisations à tendance trotskyste. Celles-ci concernaient l'adoption d'amendements sur les points suivants: l'annulation totale de la dette grecque et des accords de prêts, la nationalisation de tout le système bancaire et des secteurs stratégiques de l'économie, la formation d'un gouvernement de gauche et d'un front uni des partis de gauche et enfin la rupture avec l'euro et l'UE. Ces amendements ont finalement été rejetés par le Congrès.

Renégocier la dette et les mémorandums, mettre en place un plan d'investissement public, restaurer et renforcer l'État providence afin de permettre une reconstruction productive, environnementale et sociale pour retrouver la croissance et la dignité: les points forts du programme ressemblent fortement aux vieilles propositions keynésiennes.

En effet, Syriza propose de réaliser l'ensemble de ces mesures grâce au plan global de relance de l'économie (sorte de New Deal où les investissements publics seraient financés par la Banque Européenne de Développement où la Banque Centrale Européenne pourrait racheter directement des obligations aux Etats membres), à un plan d'action destiné à lutter contre les pratiques d'évasion fiscale actuelles ainsi que grâce à la

réaffectation des ressources issues de programmes européens et du fonds de stabilité financière.

De la même manière, le Pasok avait mené une politique d'inspiration keynésienne lors de son arrivée au pouvoir en 1981 en optant pour une redistribution en faveur des classes populaires. Voulant ménager la chèvre et le chou en prônant tantôt une intervention massive de l'État, tantôt l'application de politiques d'austérité pour préserver les intérêts de certains monopoles ou élites: le Pasok n'a pourtant pas pu se relever depuis 2009 et sa gestion désastreuse des finances publiques.

Alors Syriza pourrait-il devenir le nouveau Pasok? Il est impossible de répondre maintenant à cette question. Cela dépendra des résultats des prochaines élections ainsi que des alliances que devra nouer le parti pour former un gouvernement. De plus, cette question semble inappropriée au contexte actuel où les marges de manœuvre du parti sont fortement restreintes par les engagements déjà contractés par les précédents gouvernements, par la situation politique interne ainsi que par les positions tenues par d'autres gouvernements européens.

Il est, néanmoins, certain que la vision du socialisme du parti ne repose pas sur une stratégie de lutte dirigée par la classe ouvrière. Le programme évoque plutôt "une voie alternative de salut social, de reconstruction sociale, productive et environnementale au bénéfice de la grande majorité sociale" et les mesures proposées s'inscrivent dans un cadre réformiste radical.

Syriza n'évoque donc pas de mobilisations massives de travailleurs ou de la classe ouvrière contre la résistance prévisible de la classe bourgeoise. Le parti présente plutôt un système capitaliste réformable par l'accès au pouvoir grâce à une plus grande justice sociale, à des valeurs humanistes et à la restauration de l'État-providence. Si le Pasok parlait de "troisième voie vers le socialisme" en 1981, Syriza parle aujourd'hui de "socialisme du 21ème siècle".

Dans un entretien accordé à la Tribune le 29 juin 2012 au lendemain des élections législatives, Georges Stathakis définit de la manière suivante l'action visée par Syriza: "Les Grecs manifesteront peut-être. Mais à Syriza, nous allons mener la bataille par notre travail d'opposition au parlement, sans appeler les gens à aller dans la rue."



# L'Europe syndicale

Les médias qualifient donc Syriza de radicale et agitent ce qualificatif comme un épouvantail pour prévenir les catastrophes que son arrivée au pouvoir amènerait. Syriza n'a jamais voulu la sortie de l'euro et se définit comme un parti tourné vers l'Union européenne.

Ce qui dérange et effraie c'est l'apparition d'une nouvelle gauche européenne qui critique les orientations économiques et politiques prises par Bruxelles (et par les élites économiques et financières) et qui soit, somme toute, démocratique.

Une nouvelle gauche qui propose une alternative au modèle d'inspiration néolibérale qui prévaut dans les sociétés d'Europe occidentale et qui tente de trouver sa propre voie en s'éloignant du marxisme, en se

rapprochant parfois du keynésianisme, en empruntant à l'écosocialisme, en essayant de déconstruire le capitalisme pour ensuite le dépasser.

Une nouvelle gauche qui se veut subversive, comme on peut le lire à plusieurs reprises dans le programme, et qui n'utilise plus le terme de "lutte des classes".

Plus qu'un programme révolutionnaire et radical, c'est l'existence même de ces voies alternatives qui s'institutionnalisent et mettent en mot l'indignation, la colère et la contestation des citoyens européens qui fait peur à la bien-pensance européenne. C'est la possibilité de voir apparaître une critique massive aux politiques néolibérales appliquées partout en Europe qui effraie. Et c'est, plus que tout, l'éventualité de voir accéder au pouvoir un parti de gauche qui pourrait

ouvrir la voie à la constitution d'une nouvelle gauche internationaliste en rassemblant autour d'elle d'autres partis frères dont les pays sont également éprouvés par la crise.

Mais, pour certains observateurs, réfléchir à la construction d'une autre Europe, à la refondation d'une idéologie de gauche, ou d'un "imaginaire social" selon le sens accordé par Cornelius Castoriadis, est prématuré. Concrètement, l'action politique de Syriza devra commencer par le commencement. Elle devra d'abord viser à soulager le peuple grec et à agir face à la crise humanitaire qui touche aujourd'hui le pays en rompant la chaîne de l'austérité tout en demeurant lié à une Union européenne néolibérale. Il s'agit là d'un objectif indispensible mais hautement périlleux...



## La CGT près de chez vous

### Grève à l'aéroport d'Aulnat.

Les salarié-e-s exigent la reconnaissance de leurs efforts.

Les NAO à l'aéroport de Clermont-Fd Auvergne ont débuté depuis 1 mois. Les Délégués Syndicaux doivent négocier avec la direction locale de Vinci-Airports, qui est le gestionnaire du site. Ce groupe a vu son chiffre d'affaire passer de 130 millions d'euros en 2010 à 650 millions en 2013. De plus, la Délégation de Service Public engloutit des fonds publics tous les ans. L'État annonçait (en 2010) une participation annuelle de 1 million d'euros et celle du Syndicat Mixte oscillait entre 800.000 euros et 1,4 million d'euros, en fonction du taux de remplissage des avions. Le budget 2015 du Conseil Régional d'Auvergne prévoit près de 2 millions d'euros de subvention, pour l'entretien et le fonctionnement des bâtiments, ainsi que les liaisons aériennes.

*Le Syndicat Mixte est composé à 40% de la Région Auvergne, 32% de Clermont Communauté et 28% du Département du Puy De Dôme, l'Aéroport de Clermont-Ferrand Auvergne est géré par une société privée SEACFA (Société d'Exploitation de l'Aéroport de Clermont-Ferrand Auvergne) filiale du groupe VINCI Airports de depuis le 1er janvier 2008, dont le contrat a été renouvelé jusqu'en 2026. VINCI Airports gère neuf aéroports en France : Grenoble, Chambéry, Clermont-Ferrand, Quimper, Nantes Atlantique, Saint-Nazaire-Montoir, Ancenis et en partenariat ceux de Rennes et Dinard ainsi que trois aéroports internationaux au Cambodge. Elle devrait également gérer l'aéroport de Notre Dame des Landes, si ce projet aboutissait.*

Depuis plusieurs années, les salarié-e-s du site ont consenti de gros efforts pour « relancer » l'aéroport de Clermont-Fd. La fréquentation était en chute libre à la fin des années 2000. Aujourd'hui, grâce à l'implication des salarié-e-s, la dynamique est inversée.

Mais pour l'instant, les sacrifices faits uniquement par les salarié-e-s (PSE avec 45 postes supprimés en 2009, plus de week-ends travaillés, moins de congés l'été etc.), ne sont pas du tout récompensés.

Les salarié-e-s exigent :

- Une augmentation salariale générale significative,
- La revalorisation du montant des tickets-restaurant,
- La revalorisation du montant des primes de panier,
- Le retour à la majoration 100% pour le travail le Dimanche,
- Le moins possible de mesures salariales individualisées.

Face à eux, la direction propose :

- Une revalorisation minimale des primes de paniers et des tickets restaurant
- Une augmentation salariale de 0,3%, uniquement en mesures individuelles

C'est pourquoi, suite à l'AG du 13 janvier dernier, un préavis de grève a été déposé pour ce vendredi 23 janvier. Les salarié-e-s, réunis au sein d'une intersyndicale CGT et CFDT, exigent un juste retour pour leurs efforts depuis 7 ans et que la multinationale partage enfin les richesses produites.

L'UD CGT 63 soutient ces salarié-e-s dans leur lutte face à un géant du capitalisme mondialisé. Les aéroports, les autoroutes, la construction, l'immobilier, l'énergie, partout Vinci amasse des richesses sur le dos des collectivités des citoyens et de ses salarié-e-s. Pour information, le PDG de Vinci, Mr Huillard, a touché 2.536.326€ en 2013 (fixe + variable + stock-options + retraite-chapeau) et ne touchera certainement pas moins en 2014.

Les salarié-e-s sont déterminé-e-s à se faire entendre, nous vous informerons de l'évolution de leur lutte.



# La CGT près de chez vous

## Rénovation de la gare de Clermont-Ferrand : Un joli écrin au cœur d'un désert ferroviaire ?

**D**errière les travaux du Pôle d'Echange Intermodal à Clermont-Ferrand, quelle réalité et quel avenir pour nos trains et le Service Public SNCF en Auvergne ?

Le contexte, après l'amputation des relations à l'ouest de la Région avec la fermeture récente de la ligne Clermont-Ferrand/Brive/Limoges/Bordeaux, l'enclavement ferroviaire de notre Région se poursuit également à l'Est puisque la ligne Clermont-Ferrand/St Étienne par Noirétable est clairement menacée et au Sud en direction de Millau et Béziers.

Chaque année, la décision de fermer des lignes pour effectuer des travaux d'entretien et de renouvellement des voies, entraîne la suppression de nombreux trains sur des longues périodes et affaiblit la fréquentation d'autant qu'à la fin des travaux, certains trains sont définitivement supprimés.

Ajoutons aussi les trains supprimés au quotidien par manque de personnel, par manque de matériel mais également à cause d'une organisation défaillante que la réforme du ferroviaire, votée il y a 6 mois, va d'aggraver.

Les cars et les relations routières, qui, au départ constituaient un dispositif d'appoint par rapport aux dessertes ferroviaires, sont en passe de prendre le dessus sur les trains. Pour preuve, lors de sa présentation des vœux, le Directeur Régional SNCF affirme l'idée que la gare de Clermont-Ferrand pourrait être un « HUB idéal » (plate-forme de correspondance) pour les autocars.

Une annonce qui vient corroborer les rumeurs d'un transfert définitif des relations Bordeaux/Lyon sur la route, dans le cadre de la loi MACRON, avec la libéralisation des dessertes en autocar.

Une orientation particulièrement inquiétante pour notre région qui concentre le plus de relations TET (Train d'Équilibre du Territoire). En effet, suite au désengagement de l'État et de la Direction

SNCF, seules 12 relations sur 35 au niveau national seraient conservées. Quid du train Aubrac

(Paris/Clermont-Fd/Béziers) ? Quid du train Cévenol (Paris/Clermont-Fd/Nîmes/Marseille) ? Quid de Paris/Montluçon ? Quid de Nantes/St Germain des Fossés/Lyon ?

Que dire également de la mascarade autour du « mirage TGV » avec le jeu hypocrite de nos décideurs qui ont déjà acté son abandon ! Alors que le Massif Central souffre de l'absence d'investissements conséquents sur le réseau existant depuis des décennies, continuer d'alimenter la polémique entre différents tracés pour un hypothétique TGV vise à détourner le débat des sujets immédiats et essentiels pour la survie du Rail et du Service Public SNCF en Auvergne.

Etant donné les montants ridicules prévus

d'être alloués ces prochaines années pour le Rail en Auvergne, notre région pourrait très rapidement se réduire aux seuls axes ferroviaires ClermontFd/Paris et Clermont-Fd/Lyon. C'est une aberration et un non-sens sur le plan environnemental, énergétique, économique et social presque 10 ans après le Grenelle de l'environnement qui ciblait le rééquilibrage Rail/route comme une priorité.

Le transport de marchandises par le Rail avec le Service Public SNCF est un enjeu de société considérable. Par leur politique de casse et d'abandon, Gouvernement et Direction SNCF ont divisé par 2 la quantité de marchandises transportées par Rail ces 10 dernières années.

Les conséquences : 2 millions de semi-remorques en plus sur les routes et des impacts dramatiques sur l'emploi et les organisations du travail à la SNCF qui pénalisent par ricochet les trains que les usagers utilisent ou souhaiteraient utiliser.

Dernier épisode de ce mauvais feuilleton, le nouvel atelier de maintenance du matériel SNCF financé à 100% par le Conseil Régional d'Auvergne et qui doit être construit pour accueillir notamment les nouveaux trains Régiois ! Cet atelier, dont la construction devait débiter au Brézet (CLERMONT-FD), est aujourd'hui mis en suspens par la direction SNCF...

La Réforme Territoriale, qui pousse au regroupement des régions, attise l'appétit de Rhône-Alpes qui voudrait rafler la mise et délocaliser ce futur atelier qui représente de l'emploi et du développement économique. Cette perspective sombre pour l'Auvergne n'est pas sans rapport avec les prévisions alarmantes sur la baisse des trafics ferroviaire en Auvergne, ce que certains avouent déjà à demi mot.

La très mauvaise réforme du ferroviaire et la loi « MACRON », pourraient bien réussir l'exploit de changer les rails en bitume, l'année de la conférence mondiale sur le climat qui se tiendra à Paris !

La situation est grave et l'inauguration de la nouvelle gare à Clermont-Fd ne peut servir à évacuer un débat sur l'avenir du Service Public SNCF au cœur de la France tellement urgent et malheureusement jusque là esquivé.

Une vieille légende, malheureusement trop souvent vérifiée, circule chez les Cheminots : « lorsqu'une gare est rénovée, c'est que l'on projette de la fermer ».

Souhaitons que l'inauguration de la nouvelle Gare de Clermont-Fd ne débouche pas sur l'enterrement du Service Public SNCF en Auvergne et dans le Massif Central. La CGT est force de proposition pour un avenir beaucoup plus ambitieux et différent !







# La CGT près de chez vous

## Pétition >>>

### Pour ne plus perdre sa vie à la gagner !



Un appel des syndicalistes et des experts en santé au travail lancent l'alerte sur les menaces qui pèsent sur les CHSCT et sur la santé au travail en général.

La santé au travail est une question de santé publique. Or chaque semaine qui passe voit se multiplier les attaques du patronat et du gouvernement contre les droits sociaux, notamment en matière de santé au travail.

Pourtant, la situation est alarmante : au nom d'une soi-disant « rationalisation » des coûts, les logiques organisationnelles aujourd'hui à l'œuvre au sein des entreprises, dans l'industrie comme dans les services, dans le secteur privé comme dans le public, contribuent à aggraver l'exploitation des corps et à dégrader de manière profonde la santé de nombreux travailleurs.

Résumer la situation actuelle à une crise de l'emploi revient à dissimuler ces autres dérives de notre système productif. Mais certaines des mesures récemment adoptées, comme plusieurs de celles qu'envisagent aujourd'hui le gouvernement ou les organisations patronales vont plus loin : un à un, les différents acteurs de la chaîne de prévention voient leurs prérogatives ou leur marge d'action se réduire et, avec elles, ce sont les instruments de la prévention des risques et de la protection des salariés qui se trouvent remis en cause.

#### Signez la pétition

(<http://pournepusperdresaviealagagner.wesign.it/fr>)

## En bref >>>

**Loi Macron :** entendu lors de la réunion des conseillers prud'hommes du 23 janvier à Clermont : « Si c'est pour avoir 2 crottes d'avantages, on ne va pas avaler une fosse de lisier ! », C. Sicard, applaudi par la totalité des conseillers présents.

**Le conseil des Prud'hommes annule les sanctions pour faits de grève infligés aux cheminots par la SNCF :** L'ordonnance de référé rendu le 20 janvier 2015 est formelle : les cheminots ont usé normalement de leur droit de grève. Dès lors les sanctions infligées doivent être annulées.

Pour rappel, en juin dernier un mouvement revendicatif particulièrement bien suivi éclatait dans les transports ferroviaires. A l'appel de la CGT, les trains restaient à quai près de deux semaines consécutives.

A la suite du conflit, un esprit revancharde animait la SNCF qui sanctionnait une cinquantaine de salariés espérant ainsi casser toutes velléités syndicales futures de la part de son personnel.

Pour certain, l'employeur a retenu indûment plus de jours de grève que ceux réellement effectués alors que d'autres se voyaient infliger des mises à pied à titre disciplinaire pour avoir participé au mouvement.

En Auvergne, plusieurs Conseil des prud'hommes sont saisis. Le premier à rendre une décision est celui de Clermont-Ferrand. Les juges suivent alors l'argumentaire développé par les défenseurs syndicaux qui plaident l'annulation des sanctions en raison de l'usage normal du droit de grève. Il condamne également la SNCF à des dommages et intérêts. En outre, les juges reconnaissent que l'Union départementale, partie à l'instance, est bien fondée à demander l'indemnisation du préjudice subi dans la violation de l'intérêt collectif qu'elle défend.

Une seconde vague de dossiers va être déposée dans les jours qui viennent. Nul doute que les premières décisions rendues sont de bons augures pour le respect du droit de grève à la SNCF !

## formation syndicale

Pour consulter le calendrier des formations 2015 et se procurer tous les documents d'inscription, une seule adresse internet :

<http://www.cgt63.fr/joomla3/index.php/formation-syndicale/66-planning-formation>

### Stages, il reste des places :

- Niveau I à Cournon du 09 au 13 février 2015;
- Stage "ECO-CE" du 16 au 20 février 2015;
- Niveau I à Clermont-Fd du 23 au 27 février 2015;
- Délégué du personnel "prise de mandat" à Cournon du 04 au 06 mars;
- Niveau I à Issoire du 09 au 13 mars 2015;
- Stage "délégué syndical" à Clermont-Fd du 16 au 20 mars 2015

### Zoom sur la formation juridique :

#### Stage « Défenseur Syndical »

2 sessions : 1<sup>ère</sup> partie du 29 juin au 1<sup>er</sup> juillet 2015

2<sup>ème</sup> partie du 1<sup>er</sup> au 02 octobre 2015

**Prérequis :** avoir suivi le stage juridique de base

#### Public visé :

- Conseiller du salarié
- Ancien conseiller prud'hommes
- Tous militants intéressés par la matière

#### Validation et inscription :

- Validation après un entretien avec le collectif DLAJ
- Inscription auprès de l'UD

#### Travail inter-module (obligatoire) :

- Prise en charge d'un dossier et rédaction d'une note



# Rien n'est bon dans la loi Macron !

*Le Ministre de l'économie présente dans quelques jours un projet de loi, fourre-tout, qui va impacter considérablement les droits des salariés.*

*Sur la forme, qu'un ministre de l'économie, qui plus est issu des milieux financiers, légifère, avec recours massif aux ordonnances, sur toute une série de sujets qui ne sont pas de ses prérogatives est révélateur d'un gouvernement au service du libéralisme et du MEDEF.*

## **Code Civil : retour à 1804 et la suppression du droit du travail**

Le droit du travail repose sur la réalité de l'exploitation des travailleurs, qui, en langage juridique est nommée « subordination ».

L'exact contraire du droit civil dans lequel les deux parties sont à égalité.

Le projet Macron abroge l'alinéa qui, dans le code civil, exclut les contrats de travail. Ce n'est ni plus ni moins que la suppression du droit du travail.

Un retour à 1804, au code Napoléon, et à la loi Chapelier : plus aucune entrave à la liberté d'exploiter. Il suffira au patron, pour chaque litige, d'obtenir l'accord du salarié.

## **Licenciements économiques :**

*Le projet Macron va encore plus loin pour sécuriser les licenciements économiques que la loi de juillet 2014.*

*Désormais, l'employeur pourrait fixer arbitrairement l'ordre des licenciements, il pourra de fait, choisir le ou les salariés licenciés.*

*Le texte permet aux sociétés mères d'organiser en toute tranquillité la faillite de leur filiale et de ne pas abonder le plan de sauvegarde de l'emploi.*

*Un article supprime le contrôle par l'administration des licenciements par petits groupes dans les entreprises de plus de 50 salariés.*

*Un autre article prive les décisions des tribunaux administratifs de leurs effets lorsqu'elles annulent une décision administrative de validation ou l'homologation d'un PSE mal motivé.*



## **Prud'hommes : la mise à mort**

Le projet de loi Macron est un nouvel arsenal pour casser plus encore ce qui reste souvent le seul recours pour les salariés. Les conseillers prud'homaux se voient soumis à un contrôle plus fort, une vraie tutelle : se met en place une justice expéditive et forfaitaire répondant ainsi aux demandes constantes du MEDEF.

Pour améliorer le fonctionnement de la justice du travail, ce sont de véritables moyens qu'il faut !

## **Inspection du travail**

Pour les sanctions, les patrons vont échapper et aux juges et aux inspecteurs du travail : les amendes pénales vont être transformées en amendes administratives et seront infligées par la direction de la DIRECCTE et non plus l'inspecteur du travail, pourtant indépendant.

Une mention spéciale pour les délits qui concernent le droit syndical et les représentants du personnel : il est précisé que la peine d'emprisonnement sera supprimée.

## Médecine du travail

Au motif de manque de médecins du travail, et qu'ils rédigent beaucoup trop d'avis d'aptitudes comportant des restrictions d'aptitudes ou des aménagements de postes, ce qui empêcherait par ce biais tous licenciements, le projet prévoit des assouplissements :

- Moins de visites médicales et des visites faites par « d'autres professionnels »
- Des avis d'aptitudes faits par des collaborateurs médecins
- Un encadrement, voire une suppression des « réserves »



## Travail du dimanche et la nuit : toujours plus !

### Ouverture des magasins le dimanche ?



*Avec des arguments tout aussi farfelus les uns que les autres, Ministres, Préfets et Maires vont pouvoir accorder des dérogations au repos dominical. Les maires pourraient autoriser jusqu'à 12 dimanches d'ouverture avec un minimum de 5 dimanches. Aujourd'hui, le maire peut n'en autoriser que 5 maximum.*

*Le volontariat étant une simple vue de l'esprit, les salariés seraient ainsi contraints de se priver de vie de famille et sociale pour leur employeur.*

*Les contreparties en terme de rémunération seraient envoyées à la négociation ou à la décision unilatérale de l'employeur après référendum.*

*En plus, aucune compensation n'est prévue pour les établissements de moins de 20 salariés.*

*Le travail de nuit jusqu'à minuit serait rebaptisé « travail de soirée ».*

*Bientôt il faudra travailler 24 heures / 24, 7 jours / 7 et pas seulement dans le commerce.*

## Pour accompagner tout ça

- La libéralisation du transport de voyageurs en bus entre en contradiction explicite avec les objectifs de réduction de gaz à effet de serre
- La privatisation et le désengagement de l'Etat dans les entreprises publiques
- La dérèglementation de certaines professions au profit de grosses structures financières
- Les employeurs pourront se soustraire à l'obligation d'embauche des travailleurs handicapés. Il suffira de faire des appels à des personnes handicapées pour des périodes de mise en situation en milieu professionnel (non payées) ou des non-salariés (travailleurs indépendants handicapés).

### Conclusion :

*Ce projet de loi Macron est du sur mesure pour la finance et les employeurs.*

*Il représente un danger considérable pour les salariés ; il doit être combattu !*

*Il est présenté pour la croissance et l'emploi : au contraire, il est pour le chômage et contre les droits des salariés.*

**Loi Macron :  
un projet à abattre !**

## Rassemblement devant la Mairie de Clermont-Fd

(10, Rue Philippe Marcombes)

*jour de présentation du texte à l'assemblée nationale*

**Lundi 26 janvier 2015 à 16h00**

*Puis rassemblement à 18h devant la Préfecture du Puy de Dôme  
(18, bd Desaix à Clermont-Fd)*

HORS SÉRIE

# “Solidarité Charlie Hebdo”



En solidarité avec Charlie Hebdo, la NVO édite un hors-série d'hommage à l'hebdomadaire et à ses journalistes qui ont marqué également la vie de la NVO et d'Ensemble. Avec des dessins de Charb, Cabu, Wolinsky, Honoré, Tignous et accompagné des dessins d'Adele, Babouse, Boiré, Faujour et Hin.

Les bénéfices de la vente seront reversés à Charlie Hebdo.



3,50 €



Le combat pour que vive la presse d'opinion



## Bon de commande Solidarité Charlie Hebdo

Société (si nécessaire à l'expédition) \_\_\_\_\_  
 Fédé. \_\_\_\_\_  
 Nom \_\_\_\_\_  
 Prénom \_\_\_\_\_  
 N° \_\_\_\_\_ Rue \_\_\_\_\_  
 Code Postal \_\_\_\_\_ Ville \_\_\_\_\_  
 Mail \_\_\_\_\_ Tél. \_\_\_\_\_

Code article	Désignation	PU TTC	Quantité	Total
04150115	«Solidarité Charlie Hebdo»	3,50 €		
	Total de la commande			

Ce numéro est servi aux abonné(e)s

Règlement par chèque n° \_\_\_\_\_ à l'ordre de la NVO  
 Banque \_\_\_\_\_

**Bon de commande et règlement à adresser à :**  
 Nouvelle SA La Vie Ouvrière  
 Case 600, 263 rue de Paris  
 93516 Montreuil Cedex  
 Tél. : 01 49 88 68 50  
 Fax : 01 49 88 68 66  
 commercial@nvo.fr

Code origine : magNVO

www.nvo.fr







PARUTION  
LE 26 JANVIER 2015

## Bon de commande VO Impôts 2015

Fédération

### Passez votre commande\*

Code article 03140117 / Prix unitaire : 6€

Nbr. ex.  x 6€ =  €

Ci-joint :

Chèque n°

Banque

A l'ordre de La Vie Ouvrière

\* Les invendus ne sont pas repris

(Ecrire en lettres capitales, merci)

SOCIÉTÉ   
(à préciser si nécessaire à l'expédition)

NOM

PRENOM

N°  RUE

CODE POSTAL  VILLE

TÉL FIXE

TÉL PORTABLE

COURRIEL

**Vous pouvez aussi commander sur [www.nvo.fr](http://www.nvo.fr)**

Code origine : Mag15

**BON DE COMMANDE À ADRESSER À : Nouvelle SA La Vie Ouvrière - Case 600**

263, rue de Paris - 93516 Montreuil Cedex. Tél. : 01 49 88 68 50 - 01 49 88 69 60 / Fax : 01 49 88 68 66

Suivez l'actualité de la VO Impôts et de la NVO sur Facebook et Twitter

